

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 9 du 7 juin 2017



Vignes

Données du réseau: 34 parcelles ont été observées les 5 et 6 juin, 13 dans le vignoble de St Pourçain et 21 dans celui des Côtes d'Auvergne.

Stades de la vigne:

La grande majorité des parcelles ont atteint le stade floraison. Cette dernière est très hétérogène, même au sein d'une parcelle.

Les rameaux ont bien poussé, mais les insertions sont souvent très fragiles. Les rameaux sont donc très cassants, et le vent de ces derniers jours a fait des dégâts.



Tout début de la floraison



Les rameaux ont poussé et sont de longueurs plus régulières

A ce stade critique de la floraison, de nouvelles conséquences du gel apparaissent.

Des rameaux ayant l'air en bonne santé jusqu'alors, avec des inflorescences paraissant indemnes, voient leurs grappes se dessécher ou ramollir.

Sur ce rameau, les grappes se dessèchent (en bas) ou tombent (en haut)



Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 9 du 7 juin 2017

Vignes

Observations Ravageurs :

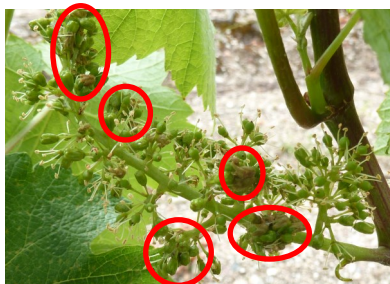
Tordeuse (Eudémis) : Le premier vol se termine.

Les glomérules sont maintenant bien visibles. Les boutons floraux pris dans le cocon sont détruits. Mais les dégâts à ce stade sont souvent d'importance faible puisque la vigne est capable de compenser les pertes, c'est -à-dire que les grains restant seront plus gros.

2 parcelles ont un nombre important de glomérules : 33 et 23 pour 100 grappes

Le seuil de nuisibilité est estimé selon la charge en grappes de 30 à 50 glomérules pour 100 grappes.

Cette année avec son contexte particulier de gel, le seuil sera sans doute à revoir à la baisse.



Grappes présentant de nombreux glomérules

Cicadelle verte :

les toutes premières larves font leur apparition, mais restent encore très peu nombreuses. On en dénombre au maximum 10 pour 100 feuilles sur une parcelle, et dans la plupart des autres cas, il n'y en a que 2 à 5 pour 100 feuilles.

A ce stade, le seuil de nuisibilité est fixé à 100 larves pour 100 feuilles.

Les larves de la première génération ne posent en général pas de problème, ce sont celles du mois de juillet qui sont responsables des grillures. Il n'y a pas non plus de lien entre la première et la deuxième génération, puisque les cicadelles se déplacent d'une parcelle à une autre pendant l'été.

Larve de cicadelle verte, premier stade



Cicadelle de la flavescence dorée :

Les premières larves de cicadelles vectrices de la flavescence dorée ont été observées. Attention, cela ne veut pas dire que la maladie va apparaître. Pour qu'elles soient vectrices, il faut qu'elles se soient nourries sur un cep atteint de la flavescence dorée. A ce jour, aucun cep malade n'a été identifié dans nos vignobles.

Le meilleur moyen de lutte est de réaliser des prospections du vignoble pour repérer les éventuels cep malades et les éliminer. Ces prospections doivent être réalisées à la fin de l'été.

Larve de cicadelle de la flavescence dorée



Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

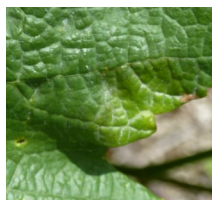
n° 9 du 7 juin 2017

Vignes

Observations Maladies :

Le BSV s'appuie sur le réseau Modélisation animé par l'IFV du Val de Loire, pour l'évaluation de la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black rot. Afin de vérifier la pertinence de la modélisation, des témoins non traités sont suivis en parallèle.

Mildiou: Les toutes premières taches sont observées. Elles sont encore très rares. Aucun symptôme sur grappe n'a été signalé. D'après le modèle, les risques sont forts, c'est-à-dire que chaque prochaine pluie peut être contaminante. Chaque pluie peut augmenter la contamination de 5 %, c'est-à-dire 5 feuilles supplémentaires sont touchées sur 100 feuilles. L'épidémie semble peu virulente cette année puisque les premières contaminations ayant eu lieu pendant les pluies de mi mai n'ont donné lieu qu'à très peu de taches, y compris sur les témoins non traités.



Tache de mildiou, face supérieure à gauche et inférieure à droite



Oïdium: Aucune tache n'a été observée sur le terrain.

Les conditions sont maintenant favorables au développement de l'oïdium.

Pour rappel, le modèle donne une tendance annuelle du risque. Il semblerait donc que cette année le risque soit assez faible.

Mais l'oïdium est une maladie à foyer et à historique. Le risque est donc à estimer à la parcelle, selon le cépage et ses antécédents. La seule façon d'anticiper le risque est de faire des observations à la parcelle et précocement. Il faut notamment surveiller le chardonnay, cépage très sensible.

Black rot: Des taches douteuses commencent à apparaître. On saura avec certitude qu'il s'agit de black rot si les pycnides (points noirs au centre de la tache) apparaissent. Dans tous les cas les contaminations sont de faibles importances. La vigne entre dans une période de grande sensibilité.



Taches possibles de black rot (tache marron avec un liseré plus foncé). A confirmer avec la présence ou non de pycnides



Prévision météo :

Prévisions du 8 au 13 juin : des averses sont prévues ce vendredi 9 et lundi 12. Sinon, temps sec et chaud.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation